



COMPTE RENDU DU CTS DU 9 FÉVRIER 2018



Ce vendredi s'est tenu un CTS particulièrement bref en raison d'un ordre du jour peu fourni.

Deux points et une information sont à retenir.

Gestion des absences

Tout d'abord il faut rappeler que l'établissement dispose d'un organigramme de référence (224 surveillants pour le QMA) et d'un organigramme appliqué ou dégradé (208 surveillants).

A l'heure actuelle on constate que les postes de l'organigramme dégradé ne sont pas toujours pourvus.

L'Administration justifie cet état de fait par la nécessité de maintenir des RH aux agents.

Les OS ont demandé que tous les postes soient pourvus sur l'organigramme dégradé.

Fin du mode dégradé

Les signataires du protocole ont mis ce point à l'ordre du jour dans la mesure où la fin du mode dégradé est annoncée dans celui-ci.

L'Administration nous informe qu'à l'heure actuelle aucune consigne n'allant dans ce sens n'a été donnée et que l'établissement est tenu de respecter le volume d'heures supplémentaires défini par la DAP et la Direction Interrégionale. Par ailleurs l'Administration nous rappelle que des PREJ doivent encore ouvrir et que les ELSP ont également vocation à se développer.

Comme exposé précédemment aujourd'hui nous avons déjà des difficultés à pourvoir les postes du mode dégradé et imaginer un passage au mode normal et à l'organigramme de référence semble illusoire que ce soit pour les surveillants ou gradés sans un apport massif de personnel.

Cependant, notre métier étant dorénavant très attractif il n'y a aucune inquiétude à avoir...

Informations

Les choix pour l'utilisation des crédits ACT se feront le 20 mars. Vous pouvez vous rapprocher de vos représentants pour soumettre vos suggestions.

Votre représentant

Le 12 février 2018